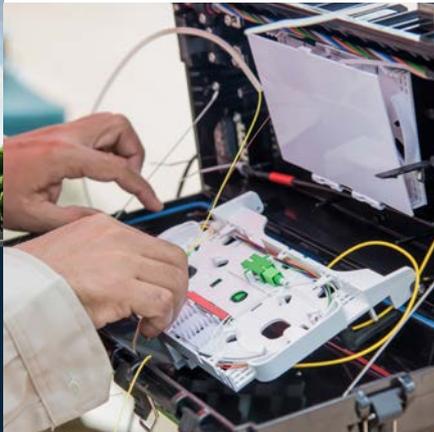


# Rapport **ANNUEL**

**2018**





# RAPPORT ANNUEL 2018

---

*Sotetel, acteur régional de référence pour :*

*Le conseil, l'ingénierie et l'implémentation des infrastructures numériques de télécommunications et d'énergie.*

*SOTETEL offre des services professionnels de qualité centrés sur les besoins et la satisfaction des clients, opérateurs, équipementiers et entreprises.*

# SOMMAIRE

---

## 01

### Activités & résultats

1.1.	Lettre du Président du conseil d'administration	6
1.2.	Sotetel en bref	8
1.3.	Évènements marquants de l'exercice 2018	8
1.4.	Revue des segments d'activités	9
1.5.	Évolution de la société	11
1.6.	Indicateurs financiers	12
1.7.	Évaluation du système de contrôle interne	13
1.8.	Les ressources humaines	13
1.9.	Perspectives 2019	15

## 03

### Etats financiers au 31 décembre 2018

3.1.	Bilan	26
3.2.	État de résultat	28
3.3.	État des flux de trésorerie	29
3.4.	Notes aux états financiers	30
3.5.	Soldes intermédiaires de gestion	44
3.6.	Tableau des immobilisations et des amortissements	45

## 02

### Informations aux actionnaires

2.1.	Participations	18
2.2.	Actionnariat	18
2.3.	Organes d'administration et de direction et de contrôle	19
2.4.	Affectation des résultats	20
2.5.	Sotetel en Bref	21

## 04

### Rapports du commissaire aux comptes

4.1.	Rapport général du commissaire aux comptes	48
4.2.	Rapport spécial du commissaire aux comptes	52

---

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire	54
Projet de résolutions de l'assemblée générale ordinaire	54

# ACTIVITÉS & RÉSULTATS



## SOMMAIRE

1.1	Lettre du Président du conseil d'administration	6
1.2	Sotel en bref	8
1.3	Évènements marquants de l'exercice 2018	8
1.4	Revue des segments d'activités	9
1.5	Évolution de la société	11
1.6	Indicateurs financiers	12
1.7	Évaluation du système de contrôle interne	13
1.8	Les ressources humaines	13
1.9	Perspectives 2019	15



## 1.1.

# LA **LETTRE** DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

A l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les résultats de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, je tiens à remercier tous les actionnaires pour la confiance qu'ils nous accordent. Cette AGO, sera l'occasion pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous donner lecture des rapports du commissaire aux comptes et vous tenir informés de l'évolution des activités de la société durant la période en cours et à venir.

Dans un contexte économique jugé difficile à l'échelle du pays, l'exercice 2018 a été marqué par :

- La consolidation de la relance des activités de l'entreprise ;
- Une meilleure diversification de la clientèle ;
- Le démarrage effectif de notre succursale à Malte ;
- L'achèvement des formalités administratives et juridiques en rapport avec l'ouverture de notre filiale en Algérie et le démarrage d'une campagne de prospection ;
- La certification qualité de toutes les activités de l'entreprise selon la norme ISO 9001. Démarrage du plan de transformation digitale de l'entreprise.

Ce qui a permis à **SOTETEL** de confirmer le trend positif entamé depuis 2016, en dégagant un résultat net positif de 4MD en 2018.

La consolidation des résultats enregistrés en 2018 est le fruit du dévouement et des sacrifices consentis par l'ensemble du personnel de **SOTETEL**. Nous tenons à leur présenter nos vifs remerciements et notre profonde reconnaissance.

Le plan d'actions engagé par la Direction Générale, notamment pour la mise à niveau du système d'information, la réingénierie de la sous-traitance et le développement à l'international, commence à porter ses fruits et avance conformément à un planning préétablie.

Pour **les objectifs** et les perspectives futurs, le budget **2019** prévoit une consolidation des activités en local et une nette amélioration à l'Export.

Par ailleurs une mission d'analyse stratégique et d'élaboration d'un business plan pour la période 2020-22 a été confiée à un grand cabinet spécialisé, et fera l'objet d'une communication dès son achèvement.

*Le Président du Conseil*

---

## 1.2. SOTETEL EN BREF

SOTETEL, acteur régional de référence pour le conseil, l'ingénierie et l'implémentation des infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie, offrant des services professionnels de qualité centrés sur les besoins et la satisfaction clients, opérateurs, équipementiers et entreprises.

SOTETEL a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

Les activités de SOTETEL couvrent 3 domaines d'activité :



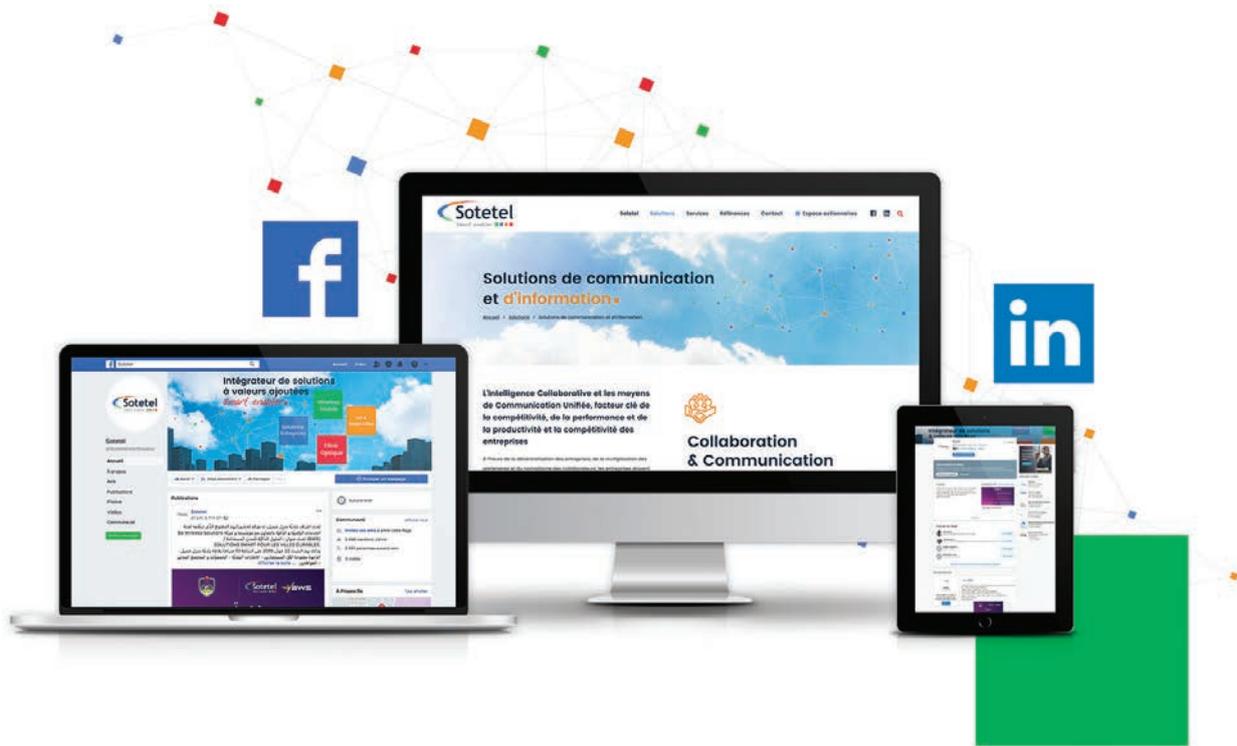
## 1.3. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2018

L'exercice 2018 a été marqué par :

- La nomination d'un nouveau Directeur Général, Monsieur Habib Bouattay, à partir du 1er Avril 2018 ;
- La consolidation de la relance des activités de l'entreprise ;
- Le démarrage effectif de notre succursale à Malte ;
- La consolidation et le développement du capital humain ;
- L'achèvement des formalités administratives et juridiques en rapport avec l'ouverture de SOTETEL Algérie et le démarrage d'une compagnie de prospection ;
- L'obtention de la certification ISO 9001:2015 avec comme périmètre : l'étude, le conseil, l'ingénierie, l'intégration et la maintenance des infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie ;



- Démarrage du plan de transformation digitale de l'entreprise (Migration vers une nouvelle version, déploiement de l'EPPM, mise à niveau du système d'information, refonte du site web et pages réseaux sociaux de l'entreprise, outils de travail collaboratif...).



## 1.4. REVUES DES SEGMENTS D'ACTIVITÉS

### Réseaux d'accès & Backbones

L'activité Réseaux d'Accès & Backbone a réalisé un chiffre d'affaires de 23 891 KDT en 2018 contre 26 979 KDT en 2017 soit une baisse de 12,9%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le déploiement des solutions FTTX (Boucles métros fibres, Raccordement des clients GPON ; Nodes B, IPMSAN...) sur tout le territoire Tunisien ;
- Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques ;
- La maintenance du réseau national de transmission par fibre optique ;
- La mise à niveau des répartiteurs, le swap des équipements MSAN actifs Indoor et Outdoor ;
- Le démarrage du projet de déploiement d'infrastructure en fibre optique pour le compte de Tunisie Autoroutes ;
- Les déviations des réseaux ;
- L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés ;
- La fourniture et l'installation des répartiteurs optiques.

## Réseaux Mobiles

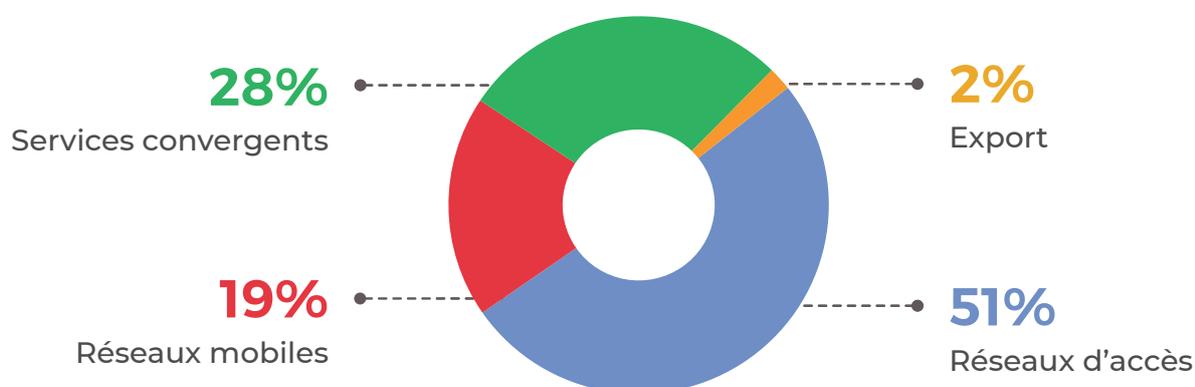
L'activité Réseaux Mobiles a réalisé un chiffre d'affaires de 8 967 KDT en 2018 contre 9 404 KDT en 2017, soit une baisse de 4,6%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le redéploiement des sites GSM pour le compte de l'opérateur national ;
- La maintenance des sites GSM sur les 24 régions ;
- Le projet génie civil des pylônes Zones Blanches ;
- L'installation et la mise en service des équipements IPMSAN avec les équipementiers Huawei et Nokia.
- Le projet VSAT.

## Services convergents

L'activité Services Convergents a réalisé un chiffre d'affaires de 13 042 KDT en 2018 contre 10 564 KDT en 2017 soit une hausse de 23,4%. L'année 2017 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- L'installation, la fourniture et la mise en œuvre des équipements de routage et de switching ;
- L'implémentation des solutions des réseaux de communication unifiée ;
- L'extension et la maintenance du réseau Metro Ethernet ;
- La fourniture des équipements terminaux CPE ;
- Le design, l'installation, la mise en service et l'intégration des équipements de connectivité et de sécurité pour le compte de plusieurs gros comptes ;
- Installation du Réseau National Intégré de l'Administration RNIA phases 2/3 ;
- La maintenance des installations auprès de nos clients établies dans les zones d'interventions de nos quatre Pôles régionaux (Tunis, Sousse, Sfax et Médenine) :
  - Etablissements publics (ministères, hôpitaux, banques, universités, postes, Caisses Sociales,...)
  - Etablissements privés (PME, banques, assurances, cliniques, hôtels, universités privés,...)



**Répartition du chiffre d'affaires par activité**

## Export

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export est de 1 135 KDT en 2018 contre 289 KDT en 2017 soit une hausse de 292%.  
L'année 2018 a été marquée principalement par :

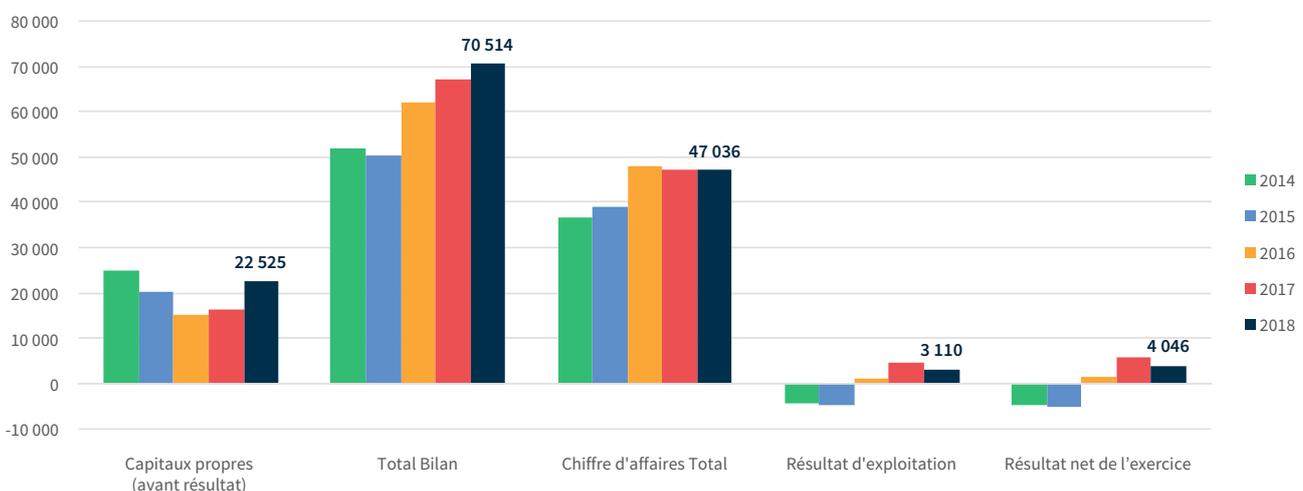
# C.A. EXPORT + 292%

- Le démarrage effectif de notre succursale à Malte avec un chiffre d'affaire en croissance continue ;
- Le maintien de notre présence en Libye en attente de l'amélioration de la situation sécuritaire du pays ;
- La finalisation des formalités administratives et juridiques en rapport avec l'ouverture de notre filiale en Algérie.  
Démarrage réel en Octobre 2018 par une campagne de prospection et de référencement auprès de potentiels clients.

## 1.5. ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Les chiffres clés qui ont marqué l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant (en KDT) :

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018
Capitaux propres (avant résultat)	25 147	20 342	15 067	16 516	22 525
Taux de croissance	-7,2%	-19,1%	-25,9%	9,6%	36,4%
Total Bilan	52 017	50 201	62 070	67 064	70 514
Taux de croissance	1,9%	-3,5%	23,6%	8,0%	5,1%
Chiffre d'affaires Total	36 655	39 136	47 894	47 253	47 036
Taux de croissance	-4,2%	6,8%	22,4%	-1,3%	-0,4%
Résultat d'exploitation	-4 360	-4 863	1 114	4 472	3 110
Résultat net de l'exercice	-4 644	-5 253	1 449	6 008	4 046



— 2018

Chiffre d'affaires  
**47 MD**

Résultat net  
d'impôts  
**4 046 KDT**

Charges  
d'exploitation  
**44 181 KDT**

Total Bilan  
**70 514 KDT**

## 1.6. INDICATEURS FINANCIERS

- REVENUS : Une stabilisation du chiffre d'affaires par rapport à 2017, au niveau de 47 MDT ;
  - RESULTAT : Un résultat net d'impôts de 4 046 KDT contre 6 008 KDT en 2017 ;
  - CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint 44 181 KDT en 2018 contre 42 973 KDT en 2017, enregistrant ainsi une hausse de 2,8%. Les charges d'exploitation sont détaillées comme suit :
    - Les achats consommés ont passé de 24 324 KDT en 2017 à 24 310 en 2018 ;
    - Les Charges du Personnel ont passé de 11 764 KDT en 2017 à 13 159 KDT en 2018 enregistrant une hausse de 11,8% ;
    - Les services extérieurs ont passé de 3 440 KDT en 2017 à 3 443 KDT en 2018 ;
    - Les autres charges passent de 1 633 KDT en 2017 à 942 KDT en 2018 enregistrant une baisse de 42%.
  - CHARGES FINANCIERES : Les charges financières ont atteint 1 806 KDT en 2018 contre 1 950 KDT en 2017, enregistrant une baisse de 7,3% ;
  - AUTRES GAINS : Les autres gains ont atteint 1 123 KDT en 2018 contre 3 463 KDT en 2017 ;
  - LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2018 a enregistré une augmentation par rapport à 2017 de 3 450 KDT passant de 67 064 KDT en 2017 à 70 514 KDT en 2018 ;
  - LES POSTES DE L'ACTIF :
    - Les immobilisations corporelles nettes ont atteint 9 062 KDT en 2018 contre 9 931 KDT pour l'année 2017 ;
    - Les immobilisations financières nettes ont atteint 857 KDT en 2018 contre 474 KDT pour l'année 2017 ;
    - Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint 3 404 en 2018 contre 2 754 KDT en 2017 ; Le compte clients net a enregistré une augmentation de 2 108 KDT, passant de 41 913 KDT en 2017 à 44 021 KDT en 2018.
  - LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :
    - Les capitaux propres avant affectation du résultat en 2018 ont atteint 22 525 KDT contre 16 516 KDT en 2017 ;
    - Le résultat de l'exercice 2018 est bénéficiaire de 4 046 KDT contre un bénéfice de 6 008 KDT en 2017 ;
- Les passifs non courants ont passé de 6 868 KDT en 2017 à 4 019 KDT en 2018 ;  
Les passifs courants ont passé de 37 671 KDT en 2017 à 39 924 KDT en 2018.

## 1.7. ÉVALUATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Courant 2018, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration ;
- Le suivi des recommandations du Comité d'Audit, et du commissaire aux comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne ;
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit ;
- Des missions d'audit à la demande de la Direction Générale.

Recommandations émises :

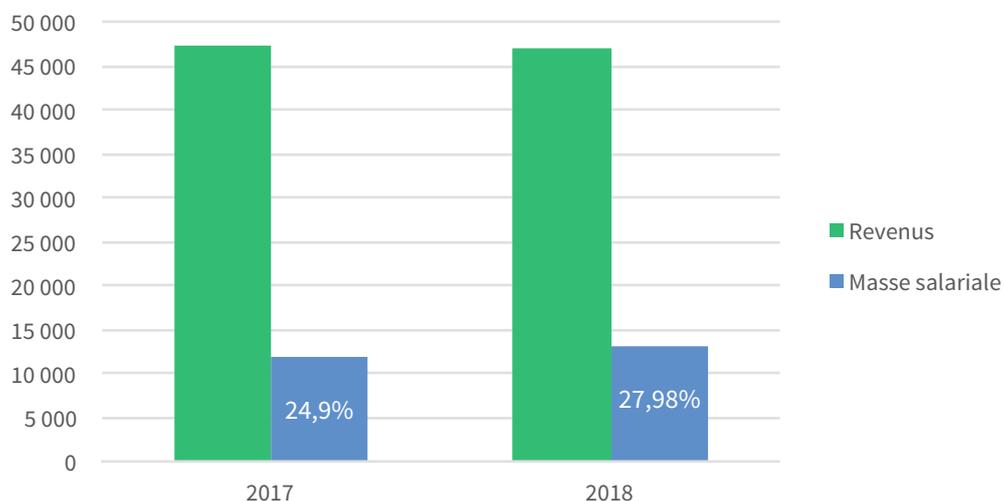
- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation ;
- Revue et amélioration du manuel comptable ;
- Mise à niveau et intégration du système d'information.

## 1.8. LES RESSOURCES HUMAINES

### A- Effectif

L'effectif au 31/12/2018 est de 409 agents dont 340 permanents.

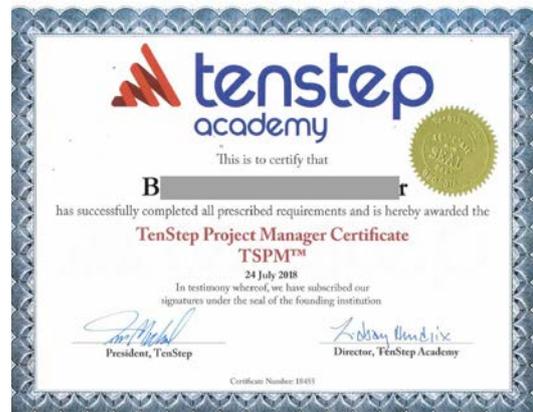
Désignation	2017	2018	2018 vs 2017
Revenus	47 253	47 036	-0,5%
Masse salariale	11 764	13 159	11,9%
Effectif début	358	411	14,8%
Effectif fin	411	409	-0,5%
Coût annuel moyen par agent	31	32	3,5%
Ratio CA moyen par agent	123	115	-6,7%
Ratio masse salariale / revenus	24,90%	27,98%	12,4%



## B - Formation et renforcement des compétences

Les efforts engagés en 2018 pour développer les compétences et la valeur professionnelle de chaque employé à **SOTETEL**, ont été marqués par la réalisation des actions de formations qualifiantes axées sur :

- Les Réseaux télécoms et virtualisation ;
- Le Management de projets et la mise en œuvre d'une nouvelle culture managériale ;
- L'amélioration du niveau de communication en Anglais.



A cet effet, 95 agents ont suivi des actions durant l'année 2018 totalisant (représentant un taux d'accès de 23%) pour un montant de 187 691 Dinars. Aussi la Sotetel a renforcé sa politique de certification des salariés et managers enregistrant ainsi l'obtention de 40 cadres du certificat TSPM dans le Project Management.



Les efforts menés par la Direction Générale et les actions de sensibilisation au management de la qualité ont été couronnés par l'obtention de la certification ISO 9001 version 2015 permettant ainsi à l'entreprise de répondre aux enjeux business actuels et aux attentes de ses clients.

## 1.9. PERSPECTIVES 2019

Le plan d'action engagé par SOTETEL vise principalement à :

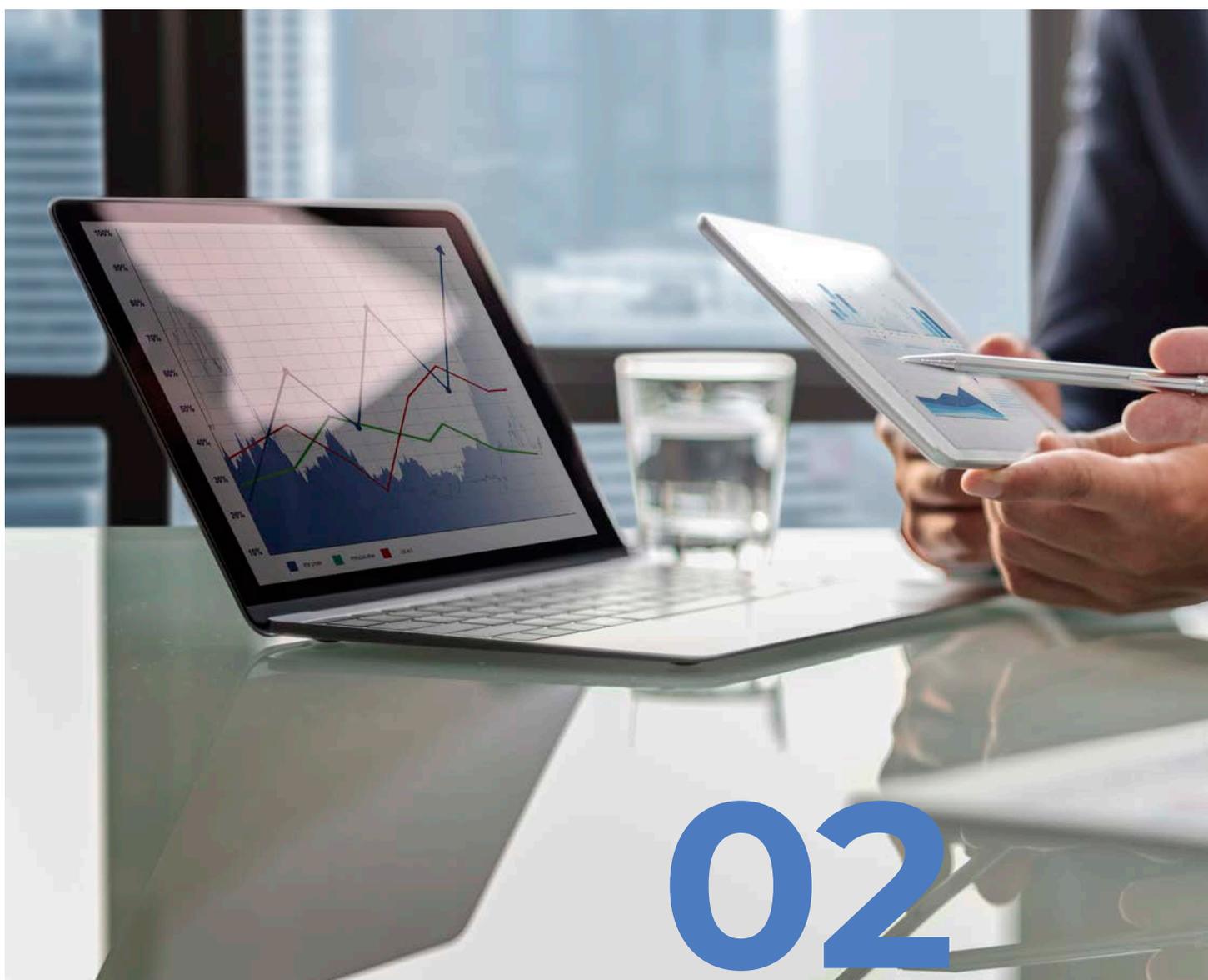
- Finaliser les actions engagées : mise à niveau du système d'information et réingénierie de la sous-traitance conformément à un planning préétabli ;
- Redéfinir le positionnement de Sotetel sur la chaîne de valeur de chacune de ses activités ;
- Diversifier le portefeuille de solutions et concrétiser les premiers projets Smart City ;
- Continuer à développer les parts de marché et à diversifier la clientèle ;
- Développer d'avantage l'activité de l'entreprise à l'export ;
- Maîtriser les coûts directs, indirects et les charges fixes ;
- Améliorer la situation financière et la rentabilité de l'entreprise.

Le budget 2019 est ambitieux, avec comme objectif d'accroître les revenus et d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.



---

# INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES



02

## SOMMAIRE

2.1	Participations	18
2.2	Actionnariat	18
2.3	Organes d'administration et de direction et de contrôle	19
2.4	Affectation des résultats	20
2.5	Sotetel en bourse	21
	Tableau évolutions des capitaux propres (2012-2018)	22

## 2.1. PARTICIPATIONS

Désignation	Participations	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/18	V. nettes au 31/12/17
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A.T.I	89 900	9	-	89 900	89 900
S.R.S <sup>(1)</sup>	150 000	50	150 000	0	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	6,5	-	130 000	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA SOTETEL Algérie <sup>(2)</sup>	383 064	49		383 064	
<b>Total</b>	<b>1 007 464</b>		<b>150 000</b>	<b>857 464</b>	<b>474 400</b>

<sup>(1)</sup> La « SRS » est en cours de liquidation.

<sup>(2)</sup> Participation de la sotel au capital de la nouvelle société SPA « Sotel-Algérie » créée en Algérie avec un partenaire algérien qui détient les 51% du capital. Ce montant représente 49% du capital, soit la contrevaletur en dinars tunisiens de 127 900 euros.

## 2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs (-5%)	2 667 420	57,53 %
<b>Total</b>	<b>4 636 800</b>	<b>100%</b>

## 2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

### Composition du Conseil d'administration

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Mohamed Fadhel Kraiem)	2017-2018-2019		Tunisie Telecom
M. Mohamed Fadhel Kraiem	2017-2018-2019	Président Directeur Général	Tunisie Telecom
M. Okba Moussa	2019-2020-2021	Directeur Exécutif	Tunisie Telecom
M. Lassaad Ben Dhiab	2019-2020-2021	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Nejib Dimassi	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Habib Bouzouita	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Abdelaziz Ben Youssef	2017-2018-2019	Représentant du flottant	

- Le Directeur Général : Mr. Habib Bouattay ;
- Le Commissaire aux comptes : Groupement «ELF Conseil & Cabinet Jamel Sassi» représenté par M. Jamel Sassi.

### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. (Extraits des articles 19 et 20 du statut de **SOTETEL**).

## 2.4. AFFECTATION DE RÉSULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

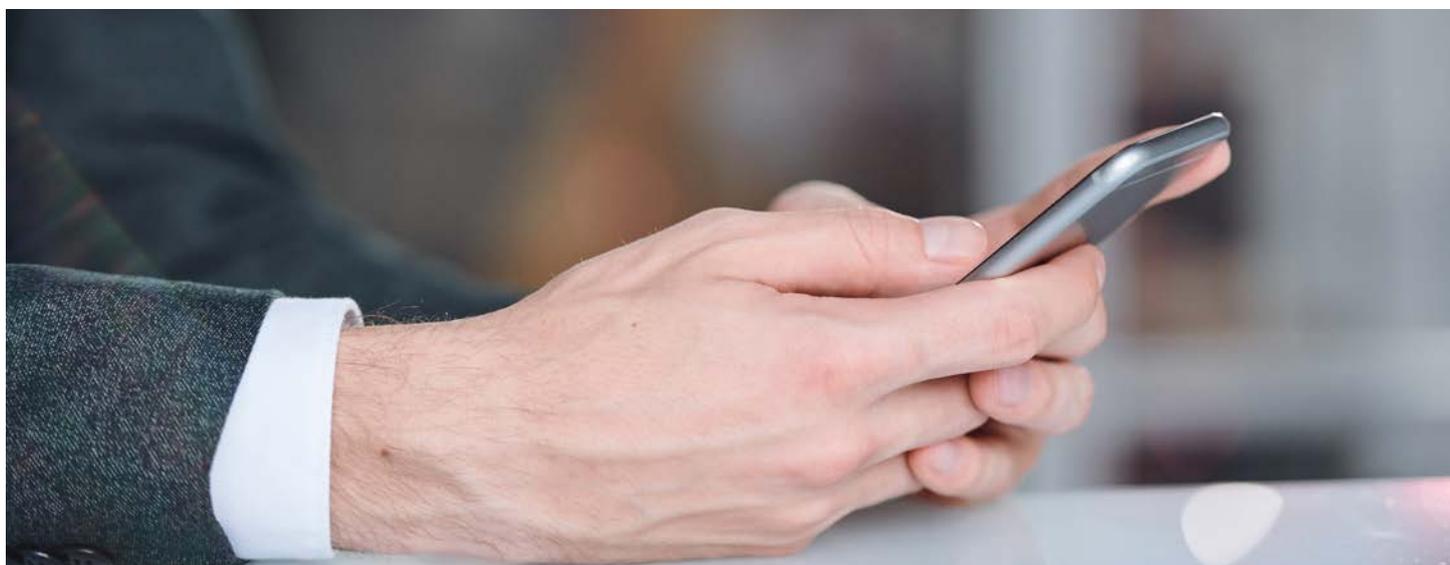
1. Les reports déficitaires
2. 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ;
3. Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ;
4. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ;
5. La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de **SOTETEL**.

**Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde.**

des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

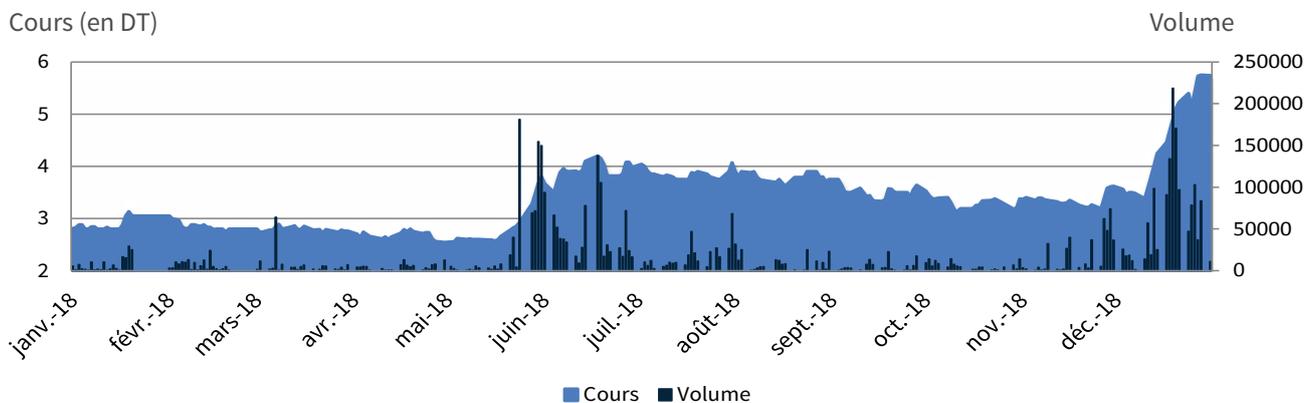
Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration. (Extraits de l'article 43 du statut de **SOTETEL**)



## 2.5. SOTETEL EN BOURSE

Désignation	2018	2017	2018 vs 2017
Cours ouverture (DT)	2,66	2,55	+4%
Cours clôture (DT)	5,74	2,74	+109%
Cours + haut (DT)	5,75	3,72	+55%
Cours +bas (DT)	2,64	2,54	+4%
Titres traités (Nbre)	4 642 486	1 514 656	+207%
Capitaux traités (KDT)	18 026	4 799	+276%
Capitalisation (KDT)	26 615	12 704	+109%

### Evolution du cours de l'action et des titres traités en 2018



#### Communication financière :

Le 18 Décembre 2018, **SOTETEL** a tenu, au siège de la Bourse de Tunis, une communication financière, la première depuis 2012, et c'était l'occasion du Directeur Général, Monsieur Habib Bouattay, de présenter la nouvelle vision et les orientations stratégiques de **SOTETEL**.

## EVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES : (2012-2018) (Exprimé en DT)

Désignations	Capital Social	Réserves légales	Réserves fonds social	Prime d'émission	Réserves fonds Régul	Avoirs des actionnaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux
Solde au 31/12/2012 (avant affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	67 636	906 943	28 012 997
Variation des résultats reportés							906943	-906943	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2012 (après affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	974 579	0	28 012 996
Attribution de dividendes							-920 490		
Variation des réserves légales		48 729					-48729		
Variation des réserves pour fonds social			-205 722						
Variation avoir des actionnaires						-145 708			
Résultat de l'exercice 2013								-1399376	
Solde au 31/12/2013 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	5 361	-1 399 376	25 341 702
Variation des résultats reportés							-1399376	1399376	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2013 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	-1 394 015	0	25 341 701
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-188 455						
Variation avoir des actionnaires						-6 112			
Résultat de l'exercice 2014								-4643691	
Solde au 31/12/2014 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-1 394 014	-4 643 691	20 503 445
Variation des résultats reportés							-4643691	4643691	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2014 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-6 037 705	0	20 503 444
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-162 225						
Variation avoir des actionnaires						791			
Résultat de l'exercice 2015								-5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-6 037 706	-5 253 254	15 088 757
Variation des résultats reportés							-5 253 254	5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-11 290 960	0	15 088 757
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-6 842						
Variation avoir des actionnaires						-14 668			
Résultat de l'exercice 2016								1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-11 290 960	1 448 989	16 516 236
Variation des résultats reportés							1 448 989	-1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	0	16 516 236
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social									
Variation avoir des actionnaires									
Résultat de l'exercice 2017								6 008 431	
Solde au 31/12/2017 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	6 008 431	22 524 667
Variation des résultats reportés							6 008 431	-6 008 431	
Solde au 31/12/2017 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-3 833 539	0	22 524 667
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social (Autres capitaux propres)			389						
Variation avoir des actionnaires									
Résultat de l'exercice 2018								4 045 857	
Solde au 31/12/2018 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	389	1 054 674	500 000	-352 934	-3 833 539	4 045 857	26 570 913



---

# ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018



03

---

## SOMMAIRE

3.1	Bilan	26
3.2	État de résultat	28
3.3	État des flux de trésorerie	29
3.4	Notes aux états financiers	30
	Notes relatives au Bilan	32
	Notes relatives à l'état des résultats	38
	Notes relatives à l'état des flux de trésorerie	42
	Notes relatives aux parties liées	43
3.5	Soldes intermédiaires de gestion	44
3.6	Tableau des immobilisations & des amortissements	45

### 3.1. BILAN (Arrêté au 31 Décembre 2018 (exprimé en Dinars Tunisiens))

#### Bilan - Actifs

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		9 919 932	10 404 906
Immobilisations incorporelles		943 887	943 887
Moins : amortissements		-943 887	-943 887
Immobilisations corporelles	A-1	28 485 315	28 748 790
Moins : amortissements		-19 422 847	-18 818 284
		9 062 468	9 930 506
Immobilisations financières	A-2	1 007 464	624 400
Moins : provisions		-150 000	-150 000
		857 464	474 400
Autres actifs non courants	A-3	1 127 855	2 731 499
Moins : provisions		-672 407	-651 438
		455 448	2 080 061
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>10 375 380</b>	<b>12 484 967</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		4 195 856	3 567 787
Moins : provisions		-791 778	-814 230
	A-4	3 404 078	2 753 557
Clients & comptes rattachés		50 760 407	48 184.707
Moins : provisions		-6 739 249	-6 271 615
	A-5	44 021 158	41 913 091
Autres actifs courants		10 228 827	8.916.992
Moins : provisions		-25 049	-25 049
	A-6	10 203 778	8 891 944
Placements et autres actifs financiers		57 628	60 931
Moins : provisions		-	-
	A-7	57 628	60 931
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	2 452 342	959 330
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>60 138 984</b>	<b>54 578 853</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>70 514 364</b>	<b>67 063 820</b>

## Bilan - Capitaux propres et passifs

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	<b>P-1</b>		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Autres capitaux propres		1 202 128	1 201 740
Résultats reportés	P-1-2	- 3 833 539	-9 841 970
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>22 525 056</b>	<b>16 516 237</b>
Résultat de l'exercice	P-2	4 045 857	6 008 431
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 570 913</b>	<b>22 524 668</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions pour risques	P-3-1	642 644	1 776 356
Emprunts	P-3-2	3 376 659	5 091 531
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>4 019 303</b>	<b>6 867 887</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	18 062 223	12 487 420
Autres passifs courants	P-5	18 510 211	15 768 796
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	3 351 714	9 415 049
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>39 924 148</b>	<b>37 671 265</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>43 943 451</b>	<b>44 539 152</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>70 514 364</b>	<b>67 063 820</b>

P-7 Engagements hors bilan : 16 969 277 DT

## 3.2. ÉTAT DE RÉSULTAT Du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 Décembre 2018 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>R-1</b>		
Ventes, travaux & services	R-1-1	47 035 970	47 252 984
Autres produits d'exploitation		255 758	191 968
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>47 291 728</b>	<b>47 444 952</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>R-2</b>		
Achats consommés	R-2-1	24 310 233	24 324 059
Services extérieurs	R-2-2	3 442 598	3 439 507
Charges de personnel	R-2-3	13 159 487	11 764 429
Autres charges	R-2-4	941 976	1 632 808
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	2 326 946	1 812 101
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>44 181 240</b>	<b>42 972 904</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>R-3</b>	<b>3 110 488</b>	<b>4 472 048</b>
Charges financières	R-3-1	-1 806 031	-1 950 012
Produits financiers	R-3-2	447 761	131 710
Autres gains ordinaires	R-3-3	1 122 937	3 463 151
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>2 875 155</b>	<b>6 116 897</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>R-4</b>	<b>-104 379</b>	<b>- 108.466</b>
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>2 770 776</b>	<b>6 008 431</b>
<b>Effets des modifications comptables (net d'impôts)</b>		<b>1 275 081</b>	
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>4 045 857</b>	<b>6 008 431</b>

### 3.3. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 Décembre 2018 (exprimés en Dinars Tunisiens)

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>53 671 476</b>	<b>48 643 772</b>
Clients	51 994 438	48 004 535
Produits divers ordinaires	1 677 038	639 237
<b>Décaissements</b>	<b>41 580 064</b>	<b>48 201 836</b>
Fournisseurs	23 356 803	31 491 551
Personnel	10 210 613	9 338 751
Etat et collectivités publiques	5 337 060	4 794 255
Autres décaissements	2 675 588	2 577 279
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>12 091 412</b>	<b>441 936</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>296 965</b>	<b>2 124 875</b>
Cessions d'Immobilisations	296 965	2 124 875
<b>Décaissements</b>	<b>482 962</b>	<b>194 400</b>
Acquisition immobilisations incorporelles		
Acquisition immobilisations corporelles	482 962	194.400
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-185 997</b>	<b>1 930 475</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>1 247 444</b>	<b>3 521 254</b>
Emprunts bancaires	1 200 0000	3 500 000
<b>Décaissements</b>	<b>7 443 073</b>	<b>6 543 990</b>
Emprunts et Leasing	5 489 750	4 520 232
Dividendes et Jetons de présence	52 064	38 552
Avances à régulariser	3 691	18 266
Charges financières	1 467 058	1 945 686
Souscription au capital Sotetel-Algérie	383 066	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-6 195 629</b>	<b>-3 022 736</b>
Variation de la trésorerie	5 709786	-650 325
Trésorerie au début de l'exercice	- 3 961 895	-3 311 570
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 747 891</b>	<b>- 3 961 895</b>

## 3.4. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ( au 31 décembre 2018)

### 1. Présentation et régime fiscal de la société

#### 1. 1. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23 184 000 Dinars divisé en 4 636 800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à faire :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développement, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

#### 1. 2. Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

### 2. Principes & méthodes comptables

#### 2. 1. Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, exprimés en dinars tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

#### 2. 1. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018.

### 2.2.1. Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée.

Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont les suivants :

Constructions	2 %
Matériels & engins	20 %
Matériels de transport	20 %
M.M.B	10 %
Logiciels informatiques	33 %
Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### 2.2.2. Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

### 2.2.3. Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### 2.2.4. Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### A.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2018 la somme de **9 062 468 DT** contre **9 930 506 DT** au 31/12/2017. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

Désignation	Val. Brute	Amortissements	Val. Nette 31-12-18	Val. Nette 31-12-17
- Terrains	1 420 010	-	1 420 010	1 420 010
- Constructions	7 863 538	3 315 344	4 548 194	4 655 617
- Mat. & Outillages	11 091 490	10 165 853	925 637	1 387 082
- Mat. de Transport	5 254 859	3 390 817	1 864 042	2 237 673
- Autres Immobilisations	2 855 418	2 550 833	304 585	230 124
<b>Total</b>	<b>28 485 315</b>	<b>19 422 847</b>	<b>9 062 468</b>	<b>9 930 506</b>

### A.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **857 464 DT** au 31/12/2018.

Désignation	Val. Brute	Dépréciation	Val. Nette 31-12-18	Val. Nette 31-12-17
- Actions libérées	1 007 464	150 000	857 464	474 400
<b>Total</b>	<b>1 007 464</b>	<b>150 000</b>	<b>857 464</b>	<b>474 400</b>

La composition du portefeuille titre de la SO.T.E.TEL se présente comme suit :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/18	V. nettes au 31/12/17
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A.T.I	89 900	9	-	89 900	89 900
S.R.S <sup>(1)</sup>	150 000	50	150 000	0	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	6,5	-	130 000	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA SOTETEL Algérie <sup>(2)</sup>	383 064	49	-	383 064	-
<b>Total</b>	<b>1 007 464</b>		<b>150 000</b>	<b>857 464</b>	<b>474 400</b>

<sup>(1)</sup> La « SRS » est en cours de liquidation.

<sup>(2)</sup> Participation de la sotetel au capital de la nouvelle société SPA « Sotetel-Algérie » créée en Algérie avec un partenaire algérien qui détient les 51% du capital. Ce montant représente 49% du capital, soit la contrevaletur en dinars tunisiens de 127 900 euros.

### A.3. Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2018 la somme de **455 447 DT** contre **2 080 061DT** au 31/12/2017. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
- Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	2 062 022	3 711 642
Moins résorptions	- 1 649 618	-1 649 618
- Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	715 450	669 475
Moins résorptions	-672 407	-651 438
<b>Totaux</b>	<b>455 447</b>	<b>2 080 061</b>

### A.4. Stocks

Les stocks de la SO.T.E.TEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent un montant de **3 404 078 DT** au 31/12/2018 contre **2 753 557 DT** au 31/12/2017. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017		
	V. brute	Provisions	V. nette	V. brute	Provision	V. nette
Matières premières	3 616 455	-791 778	2 824 677	2 988 825	-814 230	2 174 595
Matières consommables	548 487		548 487	552 430		552 430
Fournitures	30 914		30 914	26 532		26 532
<b>Totaux</b>	<b>4 195 856</b>	<b>-791 778</b>	<b>3 404 078</b>	<b>3 567 787</b>	<b>814 230</b>	<b>2 753 557</b>

### A.5. Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Créances facturées	21 560 949	28 758 572
Créances retenues de garantie	7 411 372	7 822 403
Créances à facturer	21 788 086	11 603 731
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>50 760 407</b>	<b>48 184 706</b>
Provisions pour créances douteuses	-6 739 249	- 6 271 615
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>44 021 158</b>	<b>41 913 091</b>

## A.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2018 une somme de **10 203 778 DT** contre un solde de **8 891 944 DT** au 31/12/2017. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Personnel avances et acomptes	198 706	185 792
Organismes représentant le personnel	61 191	30 119
T.F.P à récupérer	353 033	446 717
Débiteurs divers	344 585	387 729
Crédit d'impôts	8 401 642	7 866 636
Avance sur acompte fiscal	471 030	-
Charges constatées d'avance	398 640	
Moins provisions	-25 049	-25 049
<b>Totaux</b>	<b>10 203 778</b>	<b>8 891 944</b>

## A.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2018 un solde débiteur de **57 628 DT** contre **60 931 DT** au 31/12/2017. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Régie d'avances et d'accréditifs	46 944	50 635
Placements (Actions Sicav)	10 684	10 296
Valeurs brutes	57 628	60 931
<b>Totaux</b>	<b>57 628</b>	<b>60 931</b>

## A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2018 un solde débiteur de **2 452 342 DT** contre **959 330 DT** au 31/12/2017. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Banques	2 385 257	923 005
C.C.P	63 908	34 966
Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	3 177	1359
<b>Totaux</b>	<b>2 452 342</b>	<b>959 330</b>

## P.1. Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de 22 525 056 DT au 31/12/2018 contre 16 516 237 DT au 31/12/2017.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	23 184 000	23 184 000
Réserves légales	1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500 000	500 000
Avoir des actionnaires	-352 546	-352 934
Autres capitaux propres (prime d'émission)	1 054 674	1 054 674
Résultats reportés	-3 833 539	-9 841 970
<b>Totaux</b>	<b>22 525 056</b>	<b>16 516 237</b>

### P.1.1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

Capital social (en DT)	23 184 000
Nombre d'actions	4 636 800
Valeur nominale de l'action (en DT)	5
Nombre d'actionnaires	1 327
<b>Actionnaires</b>	
Tunisie Télécom	35,00%
Al Atheer Com	7,47%
Divers porteurs (capital flottant)	57,53%

### P.1.2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31/12/2018 est de -3 833 539 DT contre -9 841 970 DT au 31/12/2017. Cette variation résulte du bénéfice de l'exercice 2017.

## P.2. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2018 net d'impôts est bénéficiaire de **4 045 857 DT** contre un bénéfice de **6 008 431 DT** en 2017.

### P.3.1. Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2018 la somme de **642 644 DT** contre la somme de **1 776 356 DT** au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Provisions pour risque fiscal	454 990	1 338 243
Provisions risque fiscal agence Lybie	150 000	150 000
Provisions affaires contentieuses	37 654	175 000
Autres provisions pour risques & charges	-	113 113
<b>Totaux</b>	<b>642 644</b>	<b>1 776 356</b>

### P.3.2. Emprunts

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2018 la somme de **3 376 659 DT** contre la somme de **5 091 531 DT** au 31/12/2017. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	1 472 725	2 454 543
Emprunt leasing BT	281 385	585 083
Emprunt leasing Attijari Bank	1 622 549	2 051 905
<b>Totaux</b>	<b>3 376 659</b>	<b>5 091 531</b>

## P.4. Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2018 un solde de **18 062 223 DT** contre un solde de **12 487 420 DT** au 31/12/2017. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs ordinaires	10 140 416	6 025 213
Fournisseurs «effets à payer»	6 940 647	5 057 639
Fournisseurs «factures à établir»	981 160	1 404 568
<b>Totaux</b>	<b>18 062 223</b>	<b>12 487 420</b>

## P.5. Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **18 510 211 DT** au 31/12/2018 contre **15 768 796 DT** au 31/12/2017.

Le détail de ce compte se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Clients créditeurs :	1 516 366	797 571
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	1 248 057	529 262
Personnel et comptes rattachés	2 350 498	1 672 818
Etat et collectivités publiques	384 839	176 128
Retenues à la source à reverser	313 240	119 700
Autres impôts et taxes à payer	71 599	56 428
Etat, taxes / chiffre d'affaires	3 432 044	3 713 146
Créditeurs divers	10 108 554	8 663 582
Dividendes et jetons de présence	717 910	745 551
<b>Totaux</b>	<b>18 510 211</b>	<b>15 768 796</b>

## P.6. Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde de **3 351 714 DT** au 31/12/2018 contre **9 415 049 DT** au 31/12/2017.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
<b>Concours bancaires</b>	<b>704 450</b>	<b>4 921 224</b>
<b>Echéances à - d'un an</b>	<b>2 647 264</b>	<b>4 493 825</b>
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	661 742	566 868
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	303 699	278 469
Echéances à moins d'un an BT (départ volontaire)	981 818	981 818
Echéances à moins d'un an BT (crédit de financement)	700 005	166 670
Echéances à moins d'un an BT (crédit Marché CPE)	-	2 500 000
<b>Totaux</b>	<b>3 351 714</b>	<b>9 415 049</b>

## P.7. Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2018 est de **16 959 277 DT** contre **14 405 296 DT** au 31/12/2017. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Cautions provisoires	68 800	214 500
Cautions définitives	11 984 855	10 869 703
Cautions d'avances	946 716	268 127
Cautions de garantie	3748 572	2 825 156
Cautions Douanières	210 334	227 809
<b>Total</b>	<b>16 959 277</b>	<b>14 405 296</b>

## NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### R.1. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/018 un solde de **47 291 728 DT** contre **47 444 952 DT** au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes, travaux & services locaux	45 901 171	46 963 663
Ventes, travaux & services à l'export	1 134 799	289 321
Produits divers ordinaires	255 758	191 968
<b>Totaux</b>	<b>47 291 728</b>	<b>47 444 952</b>

#### R.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31/12/2018 est de **47 035 970 DT** contre **47 252 984 DT** au 31/12/2017.

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

Activités	31/12/2018	31/12/2017	Variation
RA & BACKBONE	23 891 347	26 979 267	-3 087 920
CORE	674 797	1 207 502	-532 705
WIRELESS	8 292 219	8 196 132	96 087
SERVICES CONVERGENTS	13 042 807	10 563 912	2 478 895
EXPORT	1 134 800	289 321	845 479
FORMATION		16 850	-16 850
<b>Totaux</b>	<b>47 035 970</b>	<b>47 252 984</b>	<b>-217 014</b>

### R.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **44 181 240 DT** au 31/12/2018 contre **42 972 904 DT** au 31/12/2017.

Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Achats consommés	24 310 233	24 324 059
Services extérieurs	2 102 244	1 964 555
Autres services extérieurs	1 340 354	1474 952

Charges divers ordinaires	79 982	1 100 364
Impôts et taxes	861 994	532 444
Charges de personnel	13 159 487	11 764 429
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 326 946	1 812 101
<b>Totaux</b>	<b>44 181 240</b>	<b>42 972 904</b>

## R.2.1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de 24 310 233 DT au 31/12/2018. Le détail de ces postes se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Achats consommés	16 462 197	15 470 462
Achats de carburants et lubrifiants	714 684	797 482
Charges de sous-traitance	7 133 352	8 044 898
Achats liés à une modification comptable	-	11 217
<b>Totaux</b>	<b>24 310 233</b>	<b>24 324 059</b>

## R.2.2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de 3 442 598 DT au 31/12/2018 contre 3 439 507 DT au 31/12/2017. Le détail des services extérieurs se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Loyers	98 656	42 344
Primes d'assurances	337 232	313 594
Communications et publicités	121 211	128 743
Déplacement du personnel	149 700	155 885
Formations du personnel (net de ristourne TFP)	112 877	63 601
Honoraires	219 365	291 706
Location main d'œuvre	375 746	532 098
Maintenance Smart Net	975 364	793 197
Etudes et expertises pylônes GSM	207 651	262 477
Entretiens et réparations	301 238	280 548
Dons et subventions au personnel	188 300	189 573
Autres	355 258	385 741
<b>Total</b>	<b>3 442 598</b>	<b>3 439 507</b>

## R.2.3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2018 un montant de **13 159 487 DT** contre **11 764 429 DT** au 31/12/2017. Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Salaires, compléments, indemnités & primes	10 827 917	9 704 919
Charges sociales légales	2 331 570	2 059 510
<b>Total</b>	<b>13 159 487</b>	<b>11 764 429</b>

## R.2.4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 31/12/2018 s'élève à **941 976 DT** contre **1 632 808 DT** Au 31/12/2017. Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Charges divers ordinaires	79 982	1 100 982
Impôts, taxes et versements assimilés	861 994	531 826
<b>Total</b>	<b>941 976</b>	<b>1 632 808</b>

## R.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique au 31/12/2018 s'élève à **2 326 946 DT** contre **1 812 101 DT** au 31/12/2017. Ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
<b>Total Dotations</b>	<b>4 092 644</b>	<b>4 784 113</b>
Dotations aux amortissements immob. corporelles & incorporelles	1 344 888	1 224 536
Dotations aux résorptions (certifications technologiques)	20 970	70 380
Dotations aux provisions pour dépréciation comptes clients	584 524	318 735
Dotations aux provisions pour risque fiscal	454 990	1 443 920
Dotations aux provisions dépréciations des stocks	-	76 924
Dotations aux provisions affaires contentieux	37 654	-
Dotations aux résorptions des charges reportées	1 649 618	1 649 618
<b>Total (Reprises)</b>	<b>-1765 698</b>	<b>-2 972 012</b>
Reprise sur provisions risque fiscal	-1 338 243	-1 215 956
Reprise sur autres provisions risque fiscal	-113 113	
Reprise sur provisions affaires contentieux	-175 000	

Reprise sur provisions (apurement comptable)		-1 257 857
Reprise/ provisions pour dépréciations des stocks	-22 452	-18 501
Reprise/ provisions pour dépréciation comptes clients	-116 890	-479 698
<b>Total Net</b>	<b>2 326 946</b>	<b>1 812 101</b>

## R.3. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **3 110 488 DT** au 31/12/2018 contre **4 472 048 DT** au 31/12/2017.

### R.3.1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2018 est de **1 806 031 DT** contre **1 950 012 DT** au 31/12/2017.

### R.3.2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31/12/2018 s'élève à **447 761 DT** contre **131 710 DT** au 31/12/2017.

### R.3.3 Autre gains ordinaires

Le solde de cette rubrique est de **1 122 937 DT** au 31/12/2018 contre **3 463 151 DT** au 31/12/2017

## R.4. Impôt sur le résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Résultat comptable avant impôt	2 875 155	6 116 897
Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA brut)	-104 379	-108 466
<b>Résultat Net</b>	<b>2 770 776</b>	<b>6 008 431</b>

## NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation positive globale de la trésorerie au 31/12/2018 est de 5 709 786 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 091 412	441 936
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-185 997	1 930 475
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-6 195 629	-3 022 736
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>5 709 786</b>	<b>-650 325</b>

### F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2018 un flux positif de **12 091 412 DT**.

### F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2018 un flux négatif de **185 997 DT**.

### F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2018 un flux négatif de **6 195 629 DT**.

## NOTES RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

### 1. Identifications des parties liées

Les parties liées de la **SOTETEL** sont les suivantes :

- **La société TUNISIE TELECOM** : Il s'agit de la société mère de la **SOTETEL** dont elle détient 35% du capital. **TUNISIE TELECOM** est également le principal client de la **SOTETEL**.
- **L'Agence Tunisienne d'Internet « ATI »** : La **SOTETEL** détient 9 % de son capital.
- **La société SRS** : Cette société est détenue à 50% par la **SOTETEL** et est en liquidation. La participation de la **SOTETEL** qui s'élève à un montant de 150 KDT est totalement provisionnée.
- **La Société DBA-Tech Algérie** : Une convention cadre de partenariat lie la **SOTETEL** à cette société de droit Algérien ainsi que le groupe **TELNET** Tunisie.
- **Les dirigeants de la SOTETEL** : Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

### 2. Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- **Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :**

Les prestations réalisées courant 2018 pour le compte du client **TUNISIE TELECOM** totalisent un montant de 37 950 212 DT HTVA représentant **80.68%** du chiffre d'affaires global.

Les créances sur **TUNISIE TELECOM** comptabilisées par la **SOTETEL** au 31 décembre 2018 s'élèvent à 32 965 204 DT dont 11 466 152 DT de créances facturées et 18 497 609 DT de travaux effectués et non encore facturés.

- **Transactions et soldes avec l'ATI :**

Les créances sur l'**ATI** comptabilisées par la **SOTETEL** au 31 décembre 2018 s'élèvent à **121 229 DT**.

- **Transactions et soldes avec DBA-Tech Algérie :**

Le solde comptable dans les livres de la **SOTETEL** est débiteur de **1 263 313 DT**. Ce montant est totalement provisionné au 31.12.2018.

---

### 3.5. SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2018 (exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	31/12/2018	31/12/2017	CHARGES	31/12/2018	31/12/2017	SOLDES	31/12/2018	31/12/2017
Ventes travaux & services	47 035 970	47 252 984	Coût de production	24 310 233	24 324 059	Marge sur Coût Matières	22 725 737	22 928 925
Marge sur Coût Matières	22 725 737	22 928 925	Autres charges externes	3 442 598	3 439 507	Valeur ajoutée brute	19 283 139	19 489 418
Valeur ajoutée brute	19 283 139	19 489 418	Impôts et taxes	861 994	531 826	Excédent brut d'exploitation	5 261 658	7 193 163
Excédent brut d'exploitation	5 261 658	7 193 163	Charges de personnel	13 159 487	11 764 429	Autres produits ordinaires	255 758	191 968
Autres produits ordinaires	255 758	191 968	Autres charges ordinaires	79 982	1 100 982	Produits financiers	447 761	131 710
Produits financiers	447 761	131 710	Charges financières	1 806 031	1 950 012	Autres Gains ordinaires	1 122 937	3 463 151
Autres Gains ordinaires	1 122 937	3 463 151	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 326 946	1 912 101	Effet positif des modifications comptables	1 275 081	-
Effet positif des modifications comptables	1 275 081	-	Impôt sur les sociétés	104 379	108 466	Total	8 363 195	10 979 992
Total	8 363 195	10 979 992	Résultat des activités ordinaires	2 770 776	6 008 431	Résultat net après modifications comptables	4 045 857	6 008 431

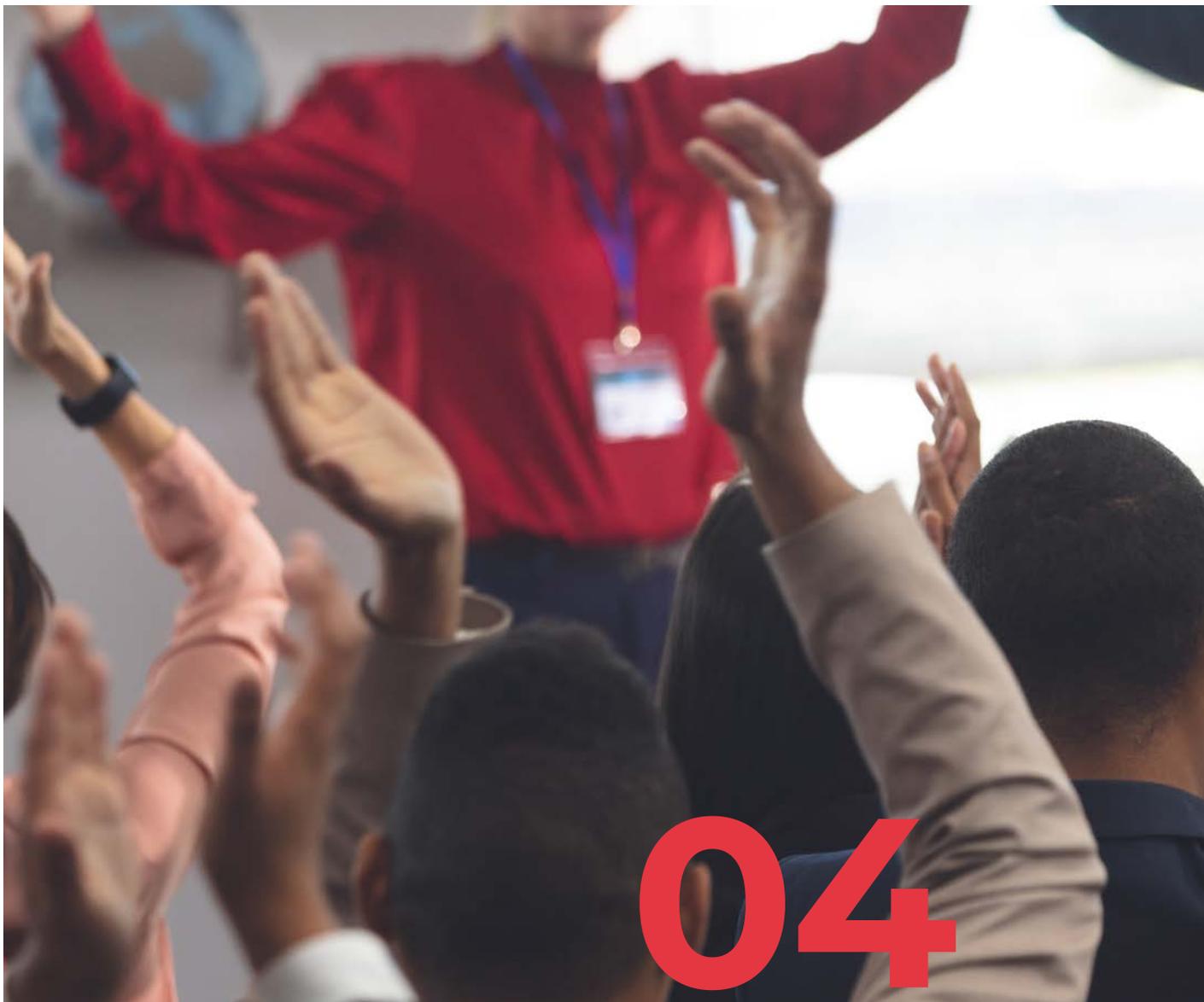
### 3.6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS & DES AMORTISSEMENTS

Arrêté au 31 Décembre 2018

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2018	1 420 010	7 780 951	11 272 986	5 553 263	872 597	1 418 489	376 304	355 303	588 583	54 190	29 692 676
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2018	-	82 587	4 220	262 319	-	133 837	0	0	0	0	482 963
CESSION EN 2018	-	-	-185 715	-560 723	-	-	-	-	-	-	-746 438
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2017	1 420 010	7 863 538	11 091 491	5 254 859	872.597	1 552 326	376 304	355 303	588 583	54 190	29 429 201
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2018		3 125 334	9 885 905	3 315 589	846 919	1 268 269	376 268	355 303	588 583	0	19 762 170
DOTA TIONS 2018		190 010	465 663	629 838	6 861	52 481	36	-	0.000	0 000	1 344 889
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2018		-	-185 715	-554.610	-	-	-	-	-	-	-740 325
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2018		3 315 344	10 165 853	3 390 817	853 780	1 320 749	376 304	355 303	588 583	0	20 366 734
VAL. NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2018	1 420 010	4 548 195	925 638	1 864 041	18 817	231 577	0	0 000	0	54 190	9 062 468

---

# RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## SOMMAIRE

4.1	Rapport général du commissaire aux comptes	48
4.2	Rapport spécial du commissaire aux comptes	52





Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au tableau de l'OECT



Audit & Consulting  
Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable  
Inscrit au tableau de l'OECT

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS « SO.T.E.TEL »**  
**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

*Messieurs les actionnaires,*

***Rapport sur l'audit des états financiers***

**Opinion**

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **70 514 364 TND**, un résultat net bénéficiaire de **4 045 857 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **22 525 056 TND** et une trésorerie positive à la fin de l'exercice de **1 747 891 TND**.

*À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.*

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

*Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquées dans notre rapport :*

*En 2018, la SOTETEL a procédé à l'apurement des comptes « fournisseurs factures non parvenues » relatifs aux dettes cumulés envers les sous-traitants estimés durant les exercices antérieurs. Les ajustements comptables relatifs à ces apurements pris en considération aux états financiers ont eu un impact positif sur les résultats au 31 décembre 2018 évalué à **1 879 019 TND** dont **1 275 081 TND** d'effets de modifications comptables.*

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

**Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 mai 2019

P/Le groupement Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI



Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au tableau de l'OECT



Audit & Consulting  
Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable  
Inscrit au tableau de l'OECT

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS « SO.T.E.TEL »**  
**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes susindiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :**

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues au cours de l'exercice 2018 et visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

D'autre part, nos investigations ont révélé l'existence des conventions conclues en 2018 et qui sont :

- 2 contrats de leasing avec Attijari Leasing pour l'acquisition de matériel de transport pour un montant total de 262 318 DT.
- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour un montant de 1.200.000 DT remboursable sur 3 mois avec un taux d'intérêt de TMM + 3%.
- Un contrat de location conclu avec la Société MIP portant sur un local de 415 m<sup>2</sup> à la zone industrielle Charguia 2. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 10 710 DT.
- Un contrat de location conclu avec la Société ATUPAL portant sur un local de 3000 m<sup>2</sup> de terrain, 1000 m<sup>2</sup> de Hangar et 800 m<sup>2</sup> de bâtiment administratif à la zone industrielle sidi Abdelhamid Sousse. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 31 781 DT.
- Un contrat de location conclu avec Maitre Nebil FEKI (avocat) portant sur un appartement à Monastir. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 3 272 DT.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):**

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 :

- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le marché de maintenance du METRO pour un montant de 1.000.000 DT remboursable sur 12 mois avec un taux d'intérêt de TMM + 3%.
- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le marché CPE pour un montant de 2.500.000 DT remboursable sur 3 mois avec un taux d'intérêt de TMM + 3%.

- 6 contrats de leasing avec Attijari Leasing pour l'acquisition de matériel de transport et divers outillages et matériels pour un montant total de 1.407.009 DT.
- Un contrat de location conclu avec la Société AGRODIS en 2017 portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL à MEGRINE. Le loyer facturé en 2018 s'est élevé à la somme de 15 254 Dinars;
- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le plan de départ volontaire à la retraite pour un montant de 4.500.000 DT remboursable sur 5 ans avec un taux d'intérêt de TMM + 2,5%.
- Contrat de leasing avec la Banque de Tunisie pour l'acquisition de matériel de transport pour 612.100 DT ;
- Contrat de leasing avec la Banque de Tunisie pour l'acquisition de matériel et outillage de chantier ainsi que de machine de forage pour une valeur totale de 772.746 DT ;
- 6 contrats de leasing avec Attijari Leasing pour l'acquisition de matériel de transport et divers outillages et matériels pour un montant total de 1.701.006 DT.
- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la S.O.T.E.TEL :
  - Contrat de location conclu en Octobre 2012 portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 29 537 Dinars;
  - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 142 935 Dinars;
  - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La Charguia pour 30 m<sup>2</sup> conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 7 861 Dinars;
  - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m<sup>2</sup> située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer constaté en 2018 s'est élevé à la somme de 10 553 Dinars;

### C - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2018 (Montants en DT):

Désignation	Charge	Passif
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	15 000	15 000
Jetons de présence	48 000	48 000
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	203 483	31 986
Rémunérations brutes de l'ancien Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	74 489	
Rémunérations brutes du Directeur Général Adjoint (y compris les charges sociales l'égales)	134 017	16 966
Avantages en nature du Directeur Général : Voiture de fonction + 500 litres d'essence par mois + frais des services télécoms fixe à raison de 120 DT par trimestre et mobile contre présentation de factures + assurance groupe.		

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 mai 2019

P/Le groupement Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI

## **L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Vendredi 05 Juillet 2019

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant à l'exercice 2018 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Renouvellement du mandat/Ratification de la nomination d'un Administrateur ;
8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2019-2020-2021 ;
9. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

## **PROJET DE RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** Du 05 Juillet 2019

### ***PREMIÈRE RÉOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts de actionnaires.

### ***DEUXIÈME RÉOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2018, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

### ***TROISIÈME RÉOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 570 913 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 045 857 DT et un total du bilan de 70 514 364 DT.

### ***QUATRIÈME RÉOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les conventions qui y figurent.

### ***CINQUIÈME RÉOLUTION***

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'éponger le résultat reporté déficitaire qui s'élève au 31/12/2018 à -3 833 539 DT par imputation sur la prime d'émission figurant dans les capitaux propres à raison de 275 766 DT. Le solde des pertes reportées non apurées s'élève alors à -3 557 773 DT et sera résorbé par affectation des résultats de l'exercice 2018.

---

**SIXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 4 045 857 DT, et ce, comme suit :

-Bénéfice net de l'exercice 2018 : 4 045 857 DT

-Reliquat des résultats antérieurs reportés :

à -3 557 773 DT

-Total à répartir : 488 084 DT

-Réserves légales 5% : 24 404 DT

-Reliquat à distribuer : 463 680 DT

(Dividendes :  $4\,636\,800 \times 0,100 = 463\,680,000$  DT).

**SEPTIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

**HUITIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52 500 DT au prorata des présences au titre de 2018.

-Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15 000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

**NEUVIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

-La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr Okba Moussa

-Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Lassaad Ben Dhiab.

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2019 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

**DIXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner .....en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2019-2020-2021.

**ONZIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

---

# 2018



## Adresse

Rue des entrepreneurs,  
Z.I Charguia II, Aéroport,  
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



## Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100  
Fax : +(216) 71 940 584



## Site web

[www.sotetel.tn](http://www.sotetel.tn)